



Section 4

L'avenir des indicateurs

Introduction progressive

Pour amorcer l'évaluation de l'état des Grands Lacs par l'usage d'indicateurs, 33 rapports sommaires ont été rédigés pour la CÉÉGL 2000. Ces indicateurs ont été choisis en raison de la disponibilité des données et de la collaboration des auteurs. Pour bien des indicateurs, les données étaient incomplètes (absence de série chronologique ou de couverture géographique), mais il était possible de réaliser une première évaluation de la composante de l'écosystème grâce à l'information fournie.

Les organisateurs de la CÉÉGL se sont dits heureux du nombre de rapports d'indicateur produits, mais ils conviennent qu'il faudra redoubler d'effort. On s'attend maintenant à une actualisation de ce premier ensemble d'indicateurs lors des prochaines CÉÉGL. On s'attend également à ce que d'autres indicateurs soient introduits progressivement à chaque CÉÉGL jusqu'à ce que l'ensemble entier fasse l'objet de rapports.

Le concept de volets

Afin de faciliter la mise en œuvre des indicateurs, ils ont été regroupés en trois volets. Les indicateurs du Volet 1 sont ceux pour lesquels certaines données existaient et pour lesquels on peut produire un rapport. Les 33 indicateurs du présent rapport appartiennent au groupe Volet 1, ainsi que 10 autres. Cependant, les 43 indicateurs de ce groupe n'ont pas tous fait l'objet de rapports parce que certains n'avaient aucun auteur désigné. D'autres travaux d'élaboration, de perfectionnement et d'essais se poursuivront pour certains indicateurs du Volet 1.

Les indicateurs du Volet 2 sont ceux pour lesquels on ne dispose actuellement d'aucune donnée mais qui font l'objet d'un projet actif. Les activités connexes pourraient comprendre l'établissement d'un programme de surveillance, l'élaboration des détails de l'indicateur ou l'entreprise de recherches et d'essais sur l'indicateur. La plupart des 10 indicateurs appartenant

actuellement au Volet 2 sont inclus dans la catégorie Terres humides côtières de la CÉÉGL.

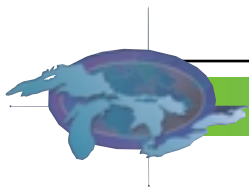
Un important effort de recherche en vue d'élaborer pleinement les indicateurs du Volet 2 a été baptisé le *Great Lakes Coastal Wetlands Monitoring Consortium*. Un accord de collaboration entre la Great Lakes Commission et le *Great Lakes National Program Office* du *U.S. Environmental Protection Agency* a été mis sur pied pour réaliser le premier effort binational de collaboration de grande envergure afin d'évaluer la santé écologique des terres humides côtières des Grands Lacs. Le consortium réuni par la *Great Lakes Commission* :

- élaborera et validera des indicateurs de la CÉÉGL en vue d'évaluer l'intégrité écologique des terres humides côtières des Grands Lacs;
- élaborera un programme à long terme visant à surveiller les terres humides côtières des Grands Lacs; et
- créera et alimentera une base de données binationale sur les terres humides côtières accessible à tous les scientifiques, décideurs et au grand public.

Ce consortium regroupe actuellement des scientifiques et gestionnaires de ressources des terres humides des Grands Lacs des deux gouvernements fédéraux, des états et de la province, d'organisations sans but lucratif et des universités. Le financement pour les deux premières années est de plus de 500 000 \$US et le projet pourra se prolonger pour une période allant jusqu'à six ans.

Les indicateurs du Volet 3 sont ceux pour lesquels il n'existe aucune donnée, pour lesquels il faut établir des programmes de surveillance, ou qui doivent être élaborés ou testés davantage. Il y a actuellement 27 de ces « orphelins » appartenant à toutes les catégories d'indicateurs de la CÉÉGL. Il faudra accorder une attention toute particulière à ces indicateurs avant de pouvoir les intégrer progressivement au processus de compte rendu d'une CÉÉGL future.

Le *Great Lakes National Program Office* du *U.S. Environmental Protection Agency* émet un appel de



propositions annuel à l'égard de projets susceptibles de faciliter la réalisation des objectifs de l'Accord sur la qualité de l'eau dans les Grands Lacs. Afin de faciliter l'élaboration et la mise à l'essai de quelques-uns des indicateurs du Volet 3, on a justement insisté en 2001 sur des projets visant à élaborer, tester et mettre en œuvre les indicateurs « sous-développés » de la CÉÉGL. On pourra accorder jusqu'à 300 000 \$US afin de faire passer des indicateurs du Volet 3 au Volet 1, à titre d'indicateurs entièrement mis en œuvre.

coresponsables, devraient assumer la responsabilité de produire le rapport pour la CÉÉGL. Il n'est pas nécessaire que l'organisme de tête soit le même qui s'occupe de la surveillance, mais il devrait exister une étroite collaboration entre eux.

Engagements et prise en charge

Il n'existe aucune organisation qui possède à elle seule les ressources ou les attributs voulus pour examiner l'état de toutes les composantes de l'écosystème des Grands Lacs. Lors du rassemblement de l'information disponible pour les rapports d'indicateurs, plusieurs difficultés sont devenues apparentes lorsque nous avons tenté de résumer les différentes sources de données recueillies au moyen de diverses méthodes d'échantillonnage et d'analyse, en divers endroits et à divers moments. Certaines différences n'ont pu être résolues. Pour que les parties soient en mesure de produire des rapports périodiques, a programme de surveillance comportant des protocoles cohérents doit constituer la source primaire d'information, et on doit rechercher un engagement visant à soutenir un tel programme.

Plusieurs organisations recueillent et analysent couramment des données sur une partie quelconque de l'écosystème. Un consensus chez les organismes de gestion environnementale et d'autres intervenants intéressés sur ce que constitue de l'information nécessaire et suffisante pour caractériser l'état de santé de l'écosystème des Grands Lacs faciliterait la tenue de programmes de surveillance et de comptes rendus plus efficaces. Les forces relatives des divers organismes pourraient être exploitées afin d'améliorer l'opportunité et la qualité de la cueillette des données ainsi que la disponibilité de cette information à plusieurs utilisateurs.

Si l'on veut assurer la survie des comptes rendus sur l'état des Grands Lacs, il faudra que certains organismes acceptent de s'engager à assumer la responsabilité de diriger la cueillette et l'interprétation des données, puis de produire des rapports sur certains indicateurs avant chaque CÉÉGL. Les données pour certains indicateurs sont réparties parmi plusieurs organismes. Un de ces organismes, ou encore plusieurs